



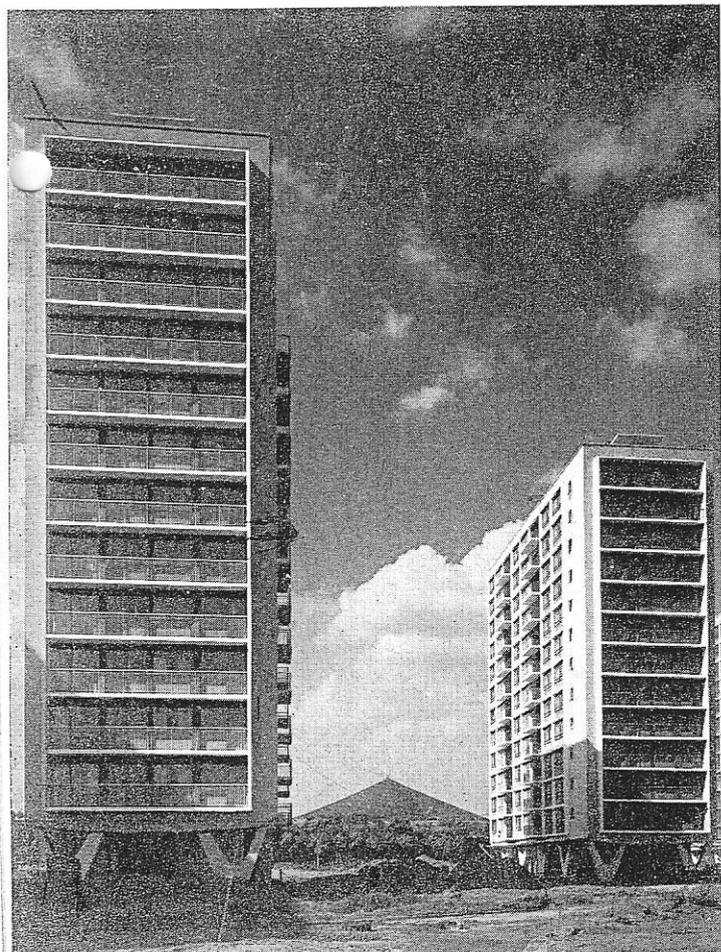
Maquette d'ensemble du complexe du Champ des Manœuvres, à Liège.

Photo Francis-Niffle.

Le Vesim, no 8, août 1957.

LE COMPLEXE DU CHAMP DES MANŒUVRES, A LIÈGE

ARCHITECTES : CH. CARLIER - H. LHOEST - J. MOZIN (GROUPE EGAU)
 ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX : GILLES MOURY
 INGÉNIEUR-CONSEIL POUR LE BÉTON ARMÉ : G. LESAGE (BRESSOUX)



L'importante réalisation que voici est due à l'initiative et à l'esprit progressiste des dirigeants de la Sté Coopérative « La Maison Liégeoise ». Le terrain choisi se situe à 3 Kms du centre de la ville, en bordure de la Meuse. L'endroit est desservi par un réseau de voirie et de transport en commun vers la ville. Les autres conditions nécessaires à l'édification d'un centre résidentiel important et vraiment rationnel sont projetées.

IMPLANTATION.

Tous les blocs sont implantés Nord-Sud, afin d'assurer l'ensoleillement maximum des façades Est-Ouest, le long desquelles sont disposés les appartements.

Superficie totale du terrain : 17 ha. 95 —

Superficie totale bâtie : 2 ha. 500, soit 14 ha. 500 de superficie dégagée.

Dégagement maximum entre les blocs (jardins, coins de jeux pour enfants, parcs, place publique pour réjouissances populaires).

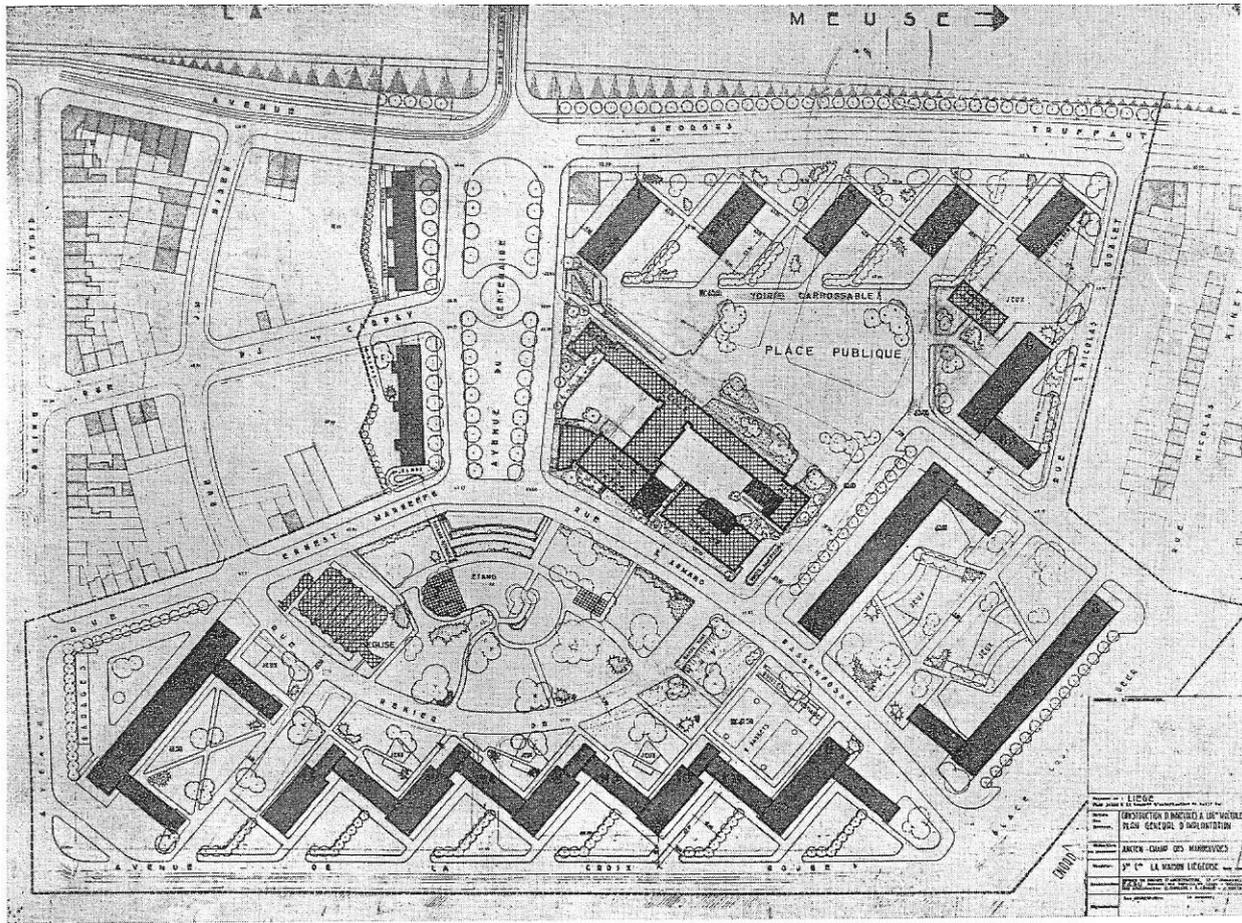
CIRCULATION.

Les voiries carrossables principales ceinturent les îlots bâtis. Ceux-ci sont desservis par des voiries de pénétration sans issue, au bout desquelles sont aménagées des aires de parcage de voitures.

La voirie piétonnière fut étudiée de manière à assurer les liaisons entre les îlots bâtis, sans traverser de voirie principale. Il y aura même un passage piétonnier sous-voirie.

Les immeubles ont pour décor la Meuse et le site pathétique de la région industrielle.

Photographies de Francis-Niffle, Liège.



Plan d'ensemble du complexe du Champ des Manœuvres, à Bressoux - Liège.
En bas de page : Les blocs construits devant la Meuse. — Architectes : Carlier, Lhoest et Mozin.

ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE.

a) Au cœur du terrain se trouve le complexe comprenant : école de garçons, école de filles, salle de fêtes, bibliothèques publique et enfantine, commissariat de police, centre de santé et de la petite enfance.

Les classes maternelles sont à dessein réparties sur l'ensemble du complexe, afin de réduire au maximum les trajets

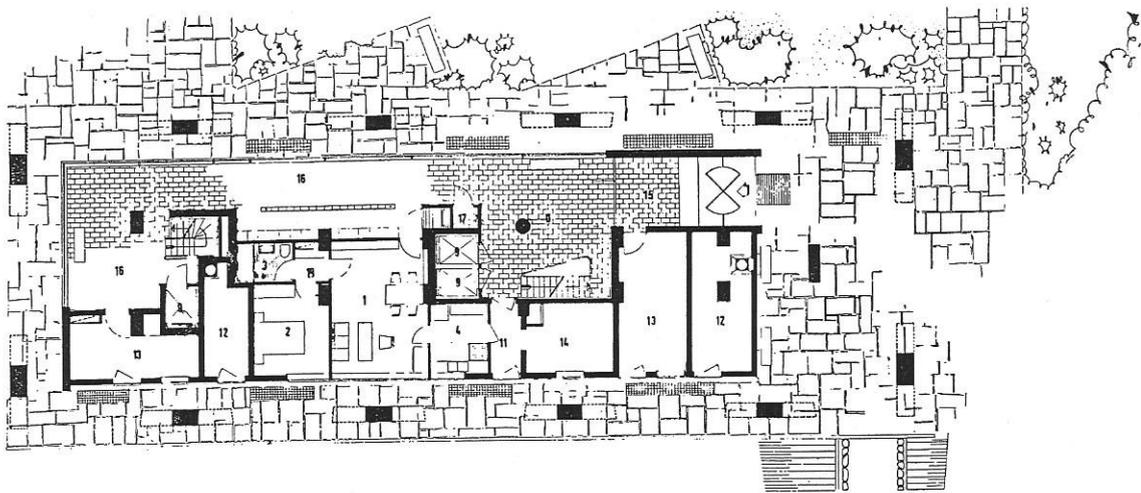
du logement à l'école. Elles sont situées au sol et sur les toitures-terrasses de certains blocs de logements.

b) Dans un endroit dégagé, en bordure du parc, sera édi-
fiée une église du culte catholique.

COMMERCE.

Afin de créer en plusieurs points du complexe des centres





Plan d'un rez-de-chaussée. — 0 - Palier d'accès ; 1 - Séjour ; 2 - Chambre à coucher ; 3 - Salle de bains ; 4 - Cuisine ; 5 - W.C. ; 6 - Hall appartement ; 7 - Rangement ; 8 - Armoire nettoyage ; 9 - Ascenseur ; 10 - Emplacements compteurs ; 11 - Dégagement ; 12 - Local poubelles ; 13 - Voitures d'enfants ; 14 - Mortuaire ; 15 - Sas d'entrée ; 16 - Hall et couloir ; 17 - Cabine téléphonique.

animés, les commerces ont été répartis. Un centre commercial sera réalisé au carrefour « Pont de l'Atlas V - Avenue Georges Truffaut - Avenue du Centenaire », un autre Place Louis de Geer, un troisième Avenue de la Croix rouge.

DÉLASSEMENT.

Enfants : 10 petites plaines de jeux ont été heureusement réparties afin de permettre les ébats des petits à proximité immédiate des logis familiaux.

Les toitures-terrasses sont accessibles - jeux pour tout-petits, à l'abri de tout danger et sous la surveillance des mamans.

Proximité immédiate d'une vaste plaine de jeux organisés (— Reine Astrid —) sur l'autre rive de la Meuse.

Adultes : Parc largement planté d'arbres, avec établissements publics; possibilité de créer une piscine dans le parc; salle de fêtes, bibliothèque, locaux pour associations diverses.

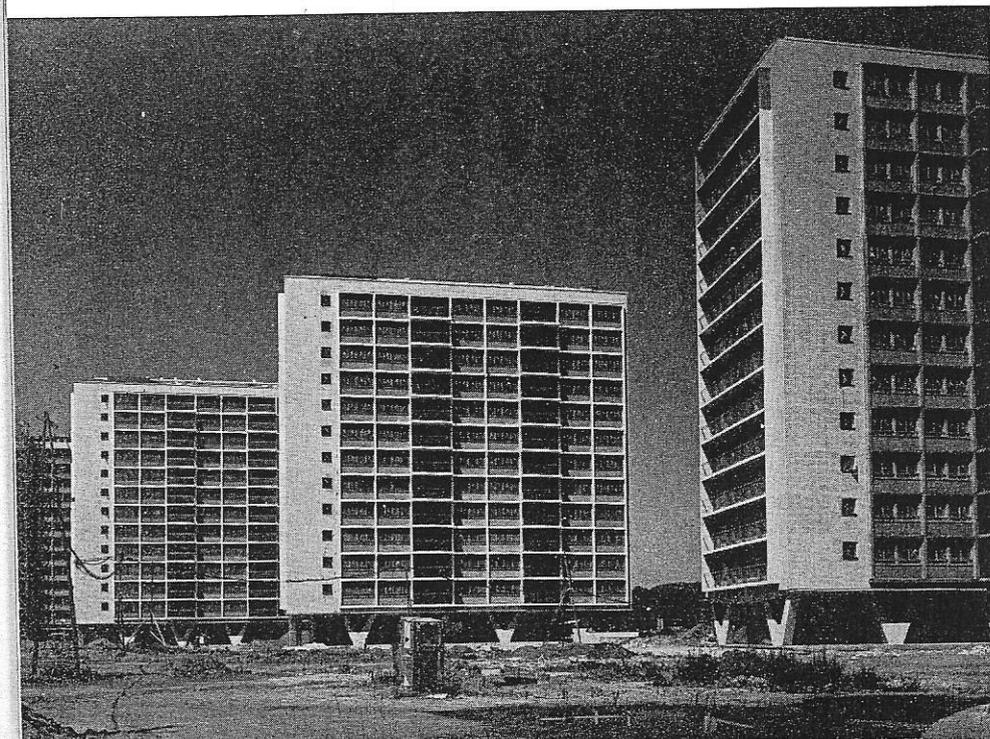
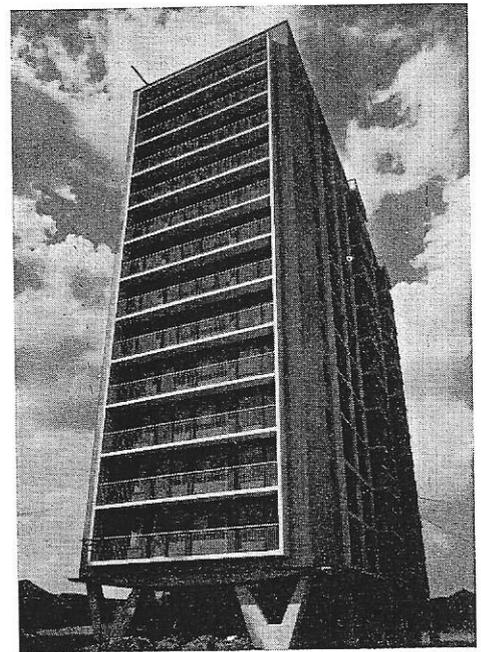
POPULATION ET LOGEMENT.

1.800 logements environ représentant une population totale de plus ou moins 7.000 personnes. Soit, une densité de 380 personnes l'hectare.

LOGEMENT.

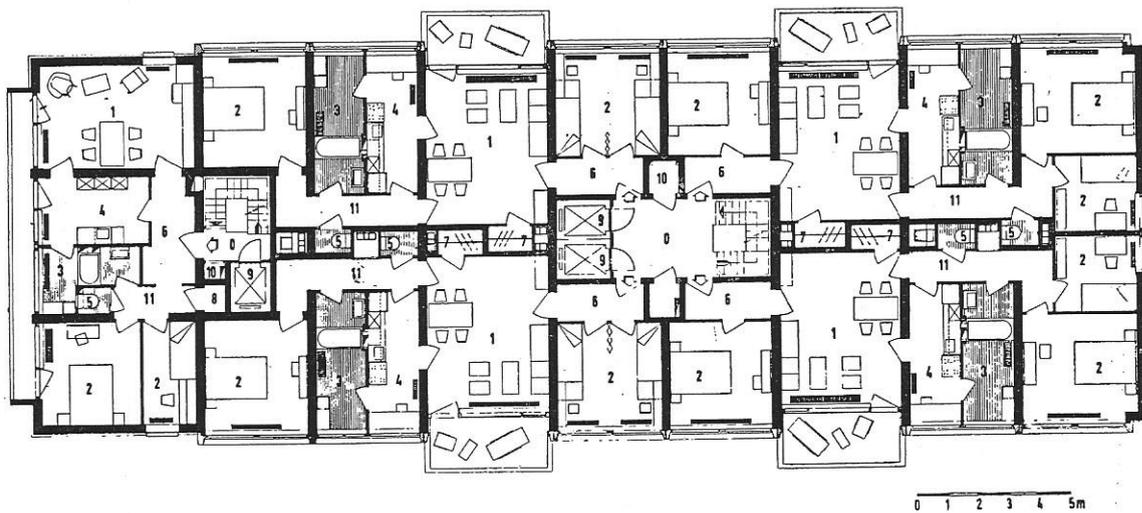
Logements de type studios pour 1 à 2 personnes, jusqu'aux logements pour familles nombreuses de 7 à 9 personnes.

Photographies de Francis-Niffle.



On voit ici la disposition en dents de scie des bâtiments faisant face à la Meuse.

Architectes : Carlier, Lhoest et Mozin.



Plan-type d'étage. — 0 - Palier d'accès ; 1 - Séjour ; 2 - Chambre à coucher ; 3 - Salle de bains ; 4 - Cuisine ; 5 - W. C. ; 6 - Hall d'appartement ; 7 - Rangement ; 8 - Armoire nettoyage ; 9 - Ascenseur ; 10 - Emplacements compteurs ; 11 - Déga-gements.

PRINCIPE D'UN BLOC.

Sous-sol. Garage à vélos, motos, avec accès direct de l'extérieur par rampes; local de service, chauffage et production d'eau chaude.

Rez-de-chaussée. Hall d'entrée, garage à voitures d'enfants, appartement du concierge, local pour dépôt de colis, mortuaire.

Etage. Tous les blocs comportent 12 étages. Chaque niveau comporte (suivant les bâtiments) de 5 à 20 appartements de capacités différentes, desservis par des ascenseurs rapides.

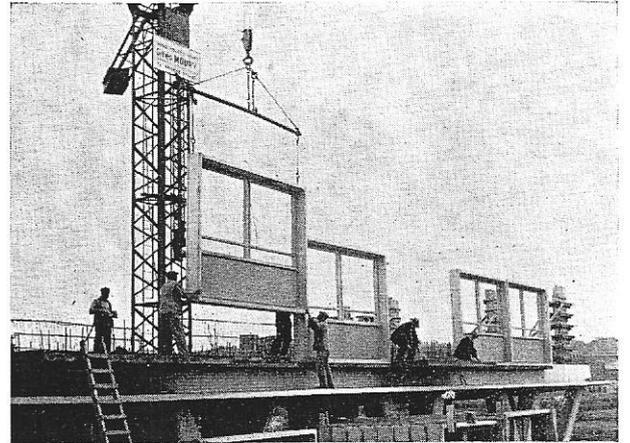
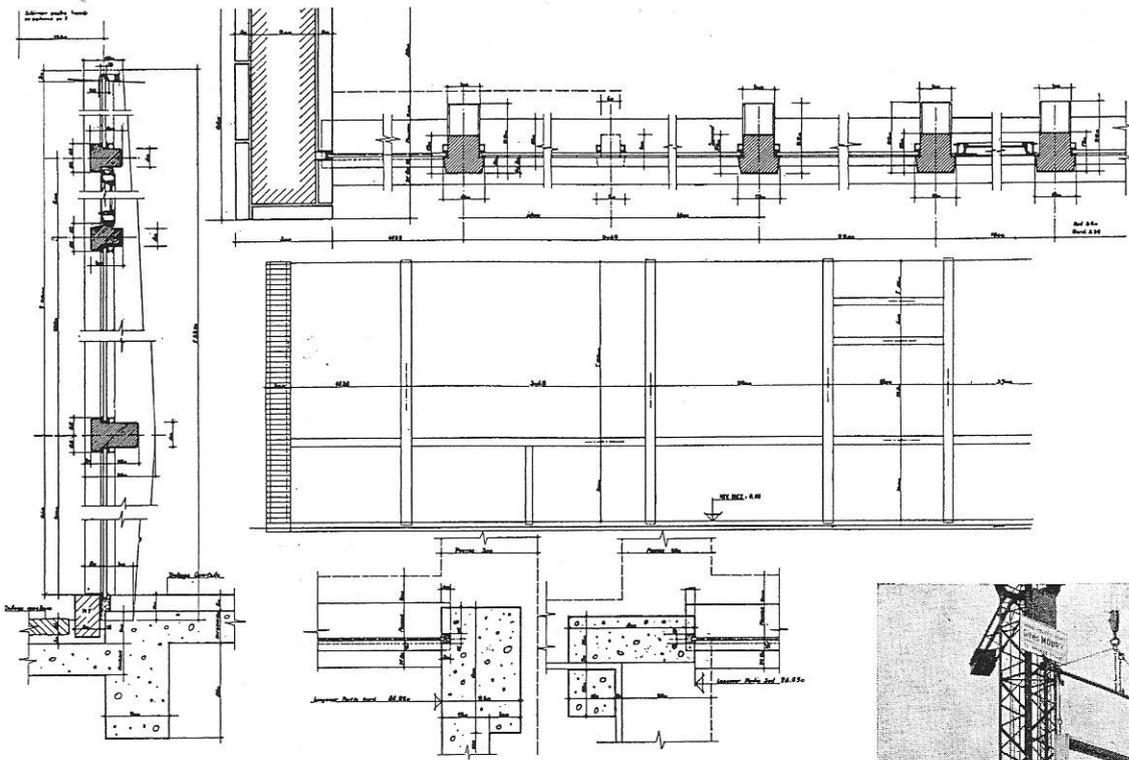
Appartement. Les appartements sont orientés au sud, à l'est ou à l'ouest. L'ensoleillement de tous les locaux d'habitation est assuré, même au solstice d'hiver, par suite de la disposition spéciale des bâtiments et leur éloignement.

Vue d'ensemble des premiers immeubles construits.

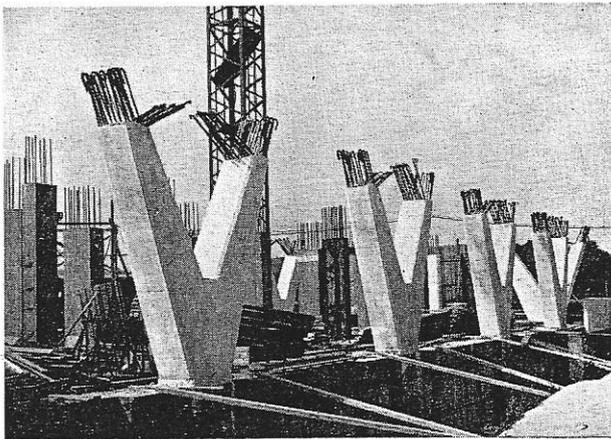
Architectes : Carlier, Lhoest et Mozin.



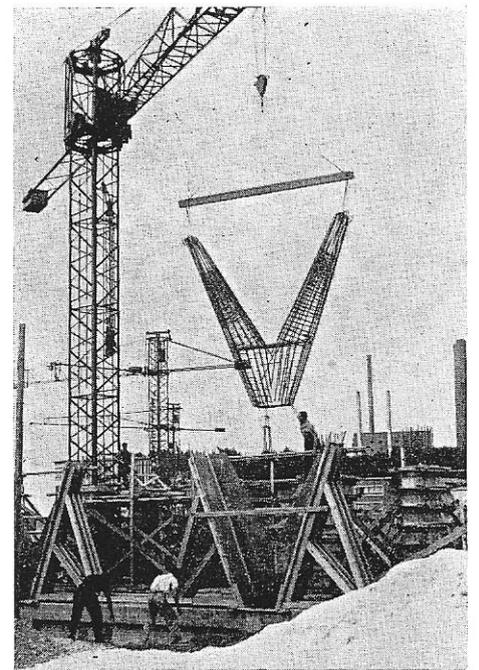
Plaine des manœuvres.
 Détail des châssis fixes
 du rez-de-chaussée.



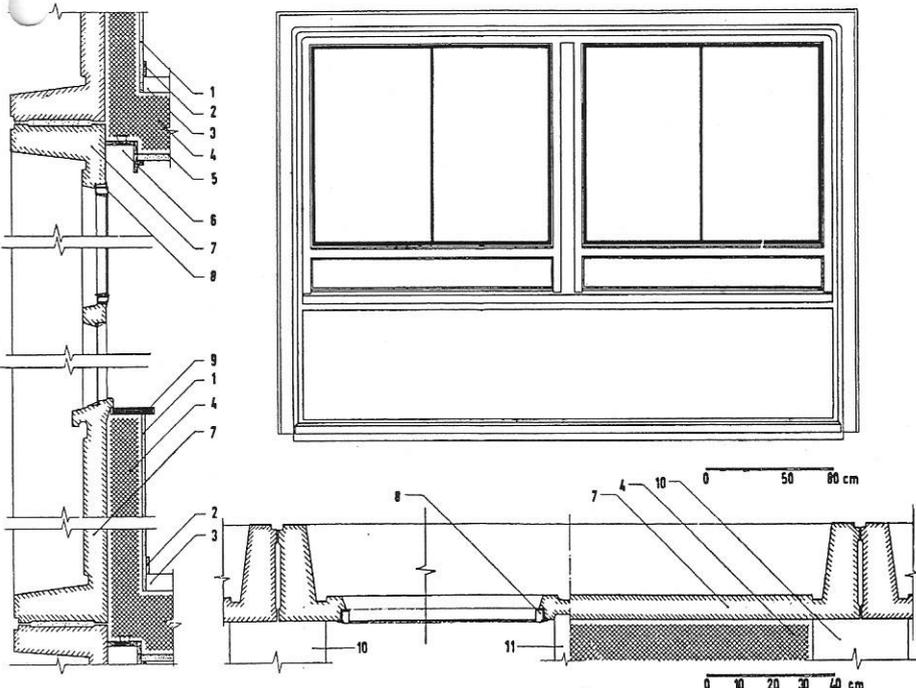
Photos Service
 T.I.P. Daniel.



Trois détails de la construction
 d'un bâtiment. Ci-dessus : mise
 en place des éléments normali-
 sés des façades ; ci-dessous :
 l'armature d'un pilier ; à gau-
 che : achèvement du bétonnage
 des piliers.



Plaine des manœuvres. Élément-type de
 façade : 1 - Enduit lisse sur mur ; 2 - Plin-
 the ; 3 - Pavement et dalle flottante ; 4 -
 Hourdis Durisol ; 5 - Enduit lisse sur pla-
 fond ; 6 - Gaine à rideaux et tentures ; 7 -
 Élément de façade en béton moulé ; 8 -
 Châssis métallique ; 9 - Tablette ; 10 -
 Cloison Durisol ; 11 - Cloison facultative.



Un autre aspect des blocs d'appartements.

A) *Disposition.* Un appartement moyen de 4 personnes dispose d'un hall d'entrée; un local à usages multiples, cloisonnable (chambre, bureau, etc.); une salle de séjour de 20 m² avec débarras; une terrasse extérieure; une cuisine; une salle de bains; un local d'eau (buanderie combinée avec salle de bains); une grande et une petite chambre à coucher et un W.C.

Dans l'équipement: Vide-poubelle avec portillon hermétique, parlophone.

B) *Équipement.* Cuisine équipée du mobilier y compris le frigidaire, nécessité par l'absence de caves individuelles. Salle de bains équipée.

C) *Distribution d'eau chaude* assurée par une installation générale (compteur individuel).

D) *Chauffage central* à eau chaude (convection). A noter que pour la distribution d'eau chaude, comme pour le chauffage central, le fluide sera amené depuis la centrale jusqu'aux blocs au moyen d'un réseau extérieur.

E) *Installation électrique* développée, permettant dans l'avenir l'usage généralisé de la cuisinière électrique.

MATÉRIAUX.

Généralités.

Structure apparente du rez-de-chaussée: béton blanc bouchardé. Revêtement extérieur à partir du premier étage: plaquettes de terre cuite émaillée (inaltérabilité aux agents atmosphériques), murs et hourdis en béton armé avec coffrages perdus isolants (isolation thermique et acoustique), façades réalisées au moyen d'éléments préfabriqués monolithes en béton armé, châssis de fenêtres métalliques, escaliers métalliques préfabriqués avec recouvrement thermo-plastique.

Matériaux de parachèvement des appartements.

Sous-sol: Pavement en monolithe extra-dur d'entretien aisé.

Sols: Salles de séjour: linoléum collé sur chape.

Cuisines, salles de bains, halls: carrelage céramique.

Chambres à coucher: recouvrement en feutre vernis (balatum) posé sur chape.

Murs: Locaux de travail, cuisines, salle de bains, buanderie: revêtement mural lavable et résistant.

Halls, dégagements, W.C.: peintures vinyliques inaltérables et lavables.

ISOLATION.

L'isolation phonique est assurée par l'emploi de matériaux appropriés, dalles flottantes, afin de réduire au minimum la transmission de bruits d'un logement à l'autre.

PARTI ESTHÉTIQUE GÉNÉRAL.

Les blocs de douze étages ont été établis sur le même niveau, afin d'obtenir une ligne de toiture continue. Ces masses sont en effet visibles avec un grand recul. Il était nécessaire d'assurer l'horizontalité par rapport au plan d'eau de la Meuse.

Des blocs de plus faible hauteur (4 étages) constituant éléments de liaison, sont implantés à divers endroits, afin de rompre la monotonie d'une disposition systématique et de volumes identiques.

Tonalités: Structure apparente: blanche. Murs: gris clair. Châssis de fenêtres: tonalité foncée. Recouvrement des murs des rez-de-chaussée et éléments de toiture également en mêmes matériaux de tonalités vives, différentes pour chaque bloc, afin de créer au sol une diversité marquée et de supprimer ainsi tout danger de monotonie.

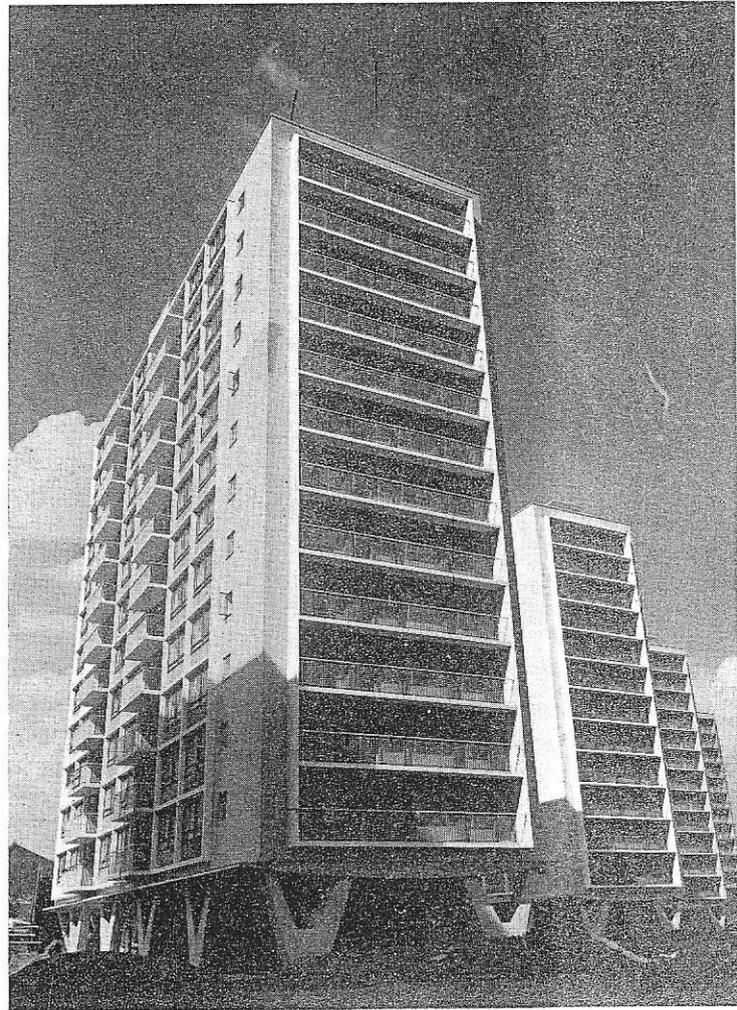
Décoration: Des fresques et bas-reliefs sont prévus aux endroits les plus indiqués de chaque bloc: entrée et hall.

CONSTRUCTION — Mise en œuvre.

Fondations. Pieux moulés dans le sol.

Élévation sous-sol et rez-de-chaussée: ossature en béton armé.

A partir du 1^{er} étage, mur portant en élément coffrage perdu isolant (fibre de bois minéralisé) de 0,30 m d'épais-



seur pour les 6 premiers niveaux et 0,25 m pour les 6 autres niveaux.

Les murs extérieurs sont de même manière.

La face extérieure des éléments du coffrage est toutefois percée d'une ouverture permettant le placement, lors de l'élévation, de plaques de revêtement de façades modulées aux mêmes dimensions. Cette ouverture ayant pour but de noyer les ancrages des plaques de revêtement dans le béton de remplissage des murs, et de mettre le support en contact direct avec le béton.

Les hourdis sont nervurés. Les éléments de coffrage ont 0,12 m d'épaisseur et sont de même nature que les murs.

Ce système permet d'édifier les bâtiments, gros œuvre terminé, au fur et à mesure de l'élévation. En effet, les panneaux préfabriqués en béton moulés constituant les façades sont posés à mesure de l'élévation et ancrés aux murs de refends et hourdis.

Grâce à cette technique, un étage de gros œuvre, comportant 5 appartements, est complètement achevé en 14 jours, avec 10 hommes.

Cette cadence est encore améliorée dans les grands bâtiments en construction par l'installation d'un réseau de transport pneumatique du béton et une rationalisation plus poussée de la mise en œuvre. Un étage comportant 20 appartements peut être terminé, en gros œuvre, dans un délai de 11 jours.

La 1^{re} phase de réalisation, soit 6 immeubles, comportant 444 logements, est actuellement en voie de parachèvement. Si les prévisions sont respectées, les appartements pourront être mis à la disposition du public à partir du mois de septembre 1957.

La 2^{me} phase, comprenant 502 logements, est entamée. Un immeuble de 251 logements doit être terminé pour le mois de mai 1958.